BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2015

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Ventes et cessions

839 788 320 RCS Thonon-les-Bains.
HIMS.
Forme : Société de participations financières de professions libérales à forme de S.A.S..
Capital : 4572.00 EUR.
Adresse : 106, Chemin De Morcy, 74200 Thonon-les-Bains.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC du traité de fusion SOCIETE ABSORBANTE IMAGERIE MEDICALE DES SOURCES SELARL au capital de 24.000 euros Siège : Centre Médical du Chablais - 106 Chemin de Morcy - 74200 THONON LES BAINS RCS THONON LES BAINS : 479 293 623 SOCIETE ABSORBEE HIMS SPFPL sous forme de SAS au capital de 4.572 euros Siège : 106 Chemin de Morcy - 74200 THONON LES BAINS RCS THONON LES BAINS : 839 788 320 ACTIF APPORTE : 3.848.893,62 € PASSIF PRIS EN CHARGE : 727.606,81 € ACTIF NET APPORTE : 3.121.286,81 € EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : 1er janvier 2025 REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création de 27.364 parts nouvelles d'un euro de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 5,985429388 parts de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée PRIME DE FUSION : 3.093.778,86 € TRAITE DE FUSION : en date du 17 octobre 2025 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Thonon les bains le 20 octobre 2025 et le 20 octobre 2025 au Greffe du Tribunal de Commerce de Thonon les Bains..